



## Groupement d'intérêt public « Collectif Médiation – Grand Poitiers »

### Recrutement d'un médiateur coordonnateur

Poitiers est une ville engagée pour la transition écologique, pour la justice sociale, pour la démocratie, et pour la confiance en l'économie locale, ambitieuse dans son projet de transformation du territoire. C'est à partir de la richesse de tous ses acteurs, de tous ses quartiers et de tous ses habitants, qu'elle souhaite construire son avenir, en fondant son action sur l'innovation, l'expérimentation, mais aussi la participation citoyenne et un état d'esprit collectif.

C'est fort de ces richesses et de ces enjeux, que les partenaires de la médiation sociale (Ville de Poitiers, Communauté urbaine de Grand Poitiers, les bailleurs EKIDOM, Habitat de la Vienne et Poitou Habitat jeunes et Vitalis (régie de transport) ont créé un **Groupement d'intérêt public de la médiation sociale, le « Collectif Médiation de Grand Poitiers »**.

La médiation sociale, entendue comme « processus de **création et de réparation du lien social** et de **règlement des conflits de la vie quotidienne**, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions, de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose », est un des maillons de cette chaîne et est de longue date au cœur des politiques de prévention mises en œuvre sur le territoire de Poitiers et Grand Poitiers.

Les médiateurs et médiatrices participent ainsi à **retisser un lien** qui s'est distendu, **apaiser des tensions et prévenir des situations conflictuelles**. Ces missions s'exercent dans un cadre déontologique qui vise notamment à garantir l'impartialité, l'indépendance, le libre consentement des parties prenantes, l'autonomie des personnes ou encore la discrétion et la confidentialité

**Le GIP « Collectif Médiation »** sera composé d'une direction, de 8 médiateurs dont un médiateur coordonnateur et d'une assistance administrative.

**En tant que médiateur coordonnateur**, votre rôle est de garantir le bon fonctionnement de l'activité des médiateurs. Vos missions :

- ➔ Assurer la coordination opérationnelle de l'activité (animation des réunions techniques en interne, liens avec les partenaires).
- ➔ Animer les séquences de travail terrain / réaliser des missions terrain à hauteur de 50% de son temps de travail.
- ➔ Organiser la mission de rendre compte de l'activité (productions des documents).
- ➔ Participer à l'analyse des situations pour contribuer à l'amélioration globale de l'action des médiateurs.

Dans le cadre de vos missions de terrain de médiation, vous assurez également :

- ➔ Assurer une **présence active de proximité**, un travail d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation dans les territoires couverts par la médiation sociale pour réguler et prévenir les comportements à risque et les conflits d'usage dans l'espace public, participer à une veille sociale et technique territoriale ;
- ➔ Repérer, **prévenir et traiter les situations conflictuelles** ou dangereuses, les situations de rupture de liens sociaux ;
- ➔ Intervenir auprès des **publics spécifiques des partenaires du GIP** confrontés à des situations de conflits ou à titre préventif, dans les bus et dans le parc d'habitat social ;
- ➔ Contribuer à une **meilleure qualité de vie** en menant un travail pédagogique autour du respect des espaces, des équipements et de l'environnement de vie ;
- ➔ Planifier et organiser des **actions de prévention** des conflits en lien avec les partenaires sociaux et acteurs institutionnels de la médiation sociale ; favoriser les **projets collectifs**, supports de médiation sociale
- ➔ Identifier et développer les **liens avec les acteurs du territoire** et participer aux réseaux existants (groupes territoriaux du CLSPD, instances participatives, etc) ;
- ➔ Sensibiliser à la citoyenneté, faciliter la **participation des habitants et la concertation** avec les institutions

Profil :

- Expérience dans l'encadrement d'une équipe, qualités relationnelles
- Formé aux techniques de médiation sociale et disposant d'une 1<sup>ère</sup> expérience en la matière ;
- Connaissance de l'environnement urbain, des publics et des acteurs socio-professionnels ;
- Capacité d'animation et de montage de projets ;
- Aptitude au travail en équipe, qualités relationnelles d'écoute et de dialogue ;
- Qualité rédactionnelle et capacité à rendre compte.

50% terrain et 50% bureau.

Disponibilité en soirée et les week-ends de manière régulière.

Déplacements dans l'ensemble du territoire couvert par la médiation sociale (Poitiers et si besoin dans les communes de la Communauté urbaine de Grand Poitiers)

Permis B / Utilisation du véhicule personnel - Déplacements quotidiens en bus, vélos électriques

**Date de jury programmée le : vendredi 7 février 2025**

**Vous souhaitez plus de renseignements ?**

Vous pouvez contacter Mme Alexandra ABBASSI, Directrice du GIP « collectif médiation Grand Poitiers » au 06 79 22 07 90 ou à [alexandra.abbassi@poitiers.fr](mailto:alexandra.abbassi@poitiers.fr)

Les candidatures avec lettre de motivation, CV, copie des diplômes sont à adresser jusqu'au 24 janvier 2025 à :

Madame la Présidente du GIP « Collectif Médiation Grand Poitiers »

Hôtel de la Communauté Urbaine

84 rue des Carmélites

86000 POITIERS

Ou par mail à : [alexandra.abbassi@poitiers.fr](mailto:alexandra.abbassi@poitiers.fr)